

REPRESSION SYNDICALE CHEZ VELIB' : Nous ne baisserons pas les yeux !

Le 15 juin 2016

Ce jour est convoqué au siège de Cachan de Cyclocity, la société qui exploite les Vélib', notre délégué syndical, Mohamed Dini, pour un entretien pouvant aller jusqu'au licenciement.

Sa convocation a été envoyée trois jours après que notre syndicat soit venu au dépôt de Saint Denis informé, en sa compagnie, les salariés des dangers de la loi Travail et les inciter à faire grève pour la grande manifestation nationale d'hier.

Aussi, nous ne sommes pas dupes de la manœuvre et mettrons tout en œuvre pour que notre délégué, par ailleurs très actif au CHSCT, reste dans l'entreprise.

A noter que, au même moment, la direction veut aussi évincer de l'entreprise le délégué CGT que nous assurons de notre soutien.

De la sorte, Cyclocity, qui appartient au groupe JC Decaux, veut mettre fin à toute velléité revindicative au sein de l'entreprise alors que les conditions de travail et de rémunération des salariés doivent plus que jamais être reconsidérées.

Un coup porté contre l'un d'entre nous est un coup porté contre tous !